

Centres d'accueil temporaires

Le centre d'accueil temporaire (CAT) de Bienne est rattaché à l'établissement médico-social Esplanade. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h. Cette structure est municipale, mais bénéficie d'un financement cantonal. Ce type d'institution est souvent en lien avec des EMS ou des résidences pour personnes âgées. On en dénombre 87 dans tout le canton. Le canton de Vaud a beaucoup développé les Centres d'accueil temporaires, qui font partie des structures d'accompagnement médico-social du canton.

Ces centres permettent d'accueillir en journée, une ou plusieurs fois par semaine, des personnes âgées vivant à domicile, fragilisées par la vieillesse, un handicap ou l'isolement. Dans le canton de Vaud, les prestations sont accessibles financièrement. La contribution qui est demandée est de Fr. 5 francs en moyenne par jour. Seuls les repas et les transports restent à charge des usagers, soit 15 francs pour le repas de midi, 10 francs pour celui du soir et entre 9,20 et 18,40 francs pour le transport, suivant l'éloignement. Dans le canton de Berne, les tarifs varient davantage d'un centre à l'autre.

Le CAT de Bienne dispose de locaux lumineux et adaptés aux fauteuils roulants. Etablie à la rue du Marché-neuf, l'institution a aussi la particularité d'être un centre d'ergothérapie, ce qui permet un remboursement de la part des caisses d'assurance maladie.

Dans le canton de Vaud, le séjour en CAT est en principe limité, même si l'accueil de nuit est parfois possible. Par ailleurs, les courts séjours et les logements protégés complètent l'offre de structure d'accompagnement médico-social du canton de Vaud.

Les professionnels de l'accueil médico-social des CAT peuvent répondre aux difficultés posées par des troubles physiques ou des troubles ou cognitifs. Ils travaillent de manière à créer un climat propice à la motivation, à la créativité et à la confiance. Ils proposent aux personnes âgées des animations socio-culturelles (jeux, sorties à des spectacles, gymnastique, écriture, cuisine, activités créatrices, etc.), un repas équilibré, des soins ambulatoires (soins d'hygiène, pansement, soins de base psychiatriques et psychogériatriques, accompagnement pour le suivi du traitement médicamenteux etc.)

L'offre des CAT favorise le maintien à domicile, puisque les usagers peuvent continuer à vivre chez eux. De plus, ils profitent d'une vie sociale animée, luttant ainsi contre la solitude et l'isolement. Les CAT prennent également le relais des proches aidants, en les soulageant de l'aide qu'ils apportent à leur parent malade.

Ainsi, le développement des CAT s'avère très important. Il convient que le canton de Berne en fasse la promotion, par exemple à l'aide d'une brochure ou d'un flyer et qu'il augmente les subventions afin d'en étendre l'offre et de les proposer à un tarif abordable et uniforme dans tout le canton.